



**TILLOY LES MOFFLAINES**  
**Budget Primitif 2022**

**VERSION DU 28/02/2022**

# **Le budget de la commune comprend deux parties:**

---

**Le budget de fonctionnement** correspond à toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la commune (rémunération des agents municipaux, achats des services, impôts et taxes, subventions aux associations, CCAS, allocations, etc...).

**Le budget d'investissement** correspond à toutes les dépenses ayant un impact durable pour la collectivité (constructions ou travaux en cours, rénovation de bâtiment ou mise en valeur de l'espace public comme la voirie ou les jardins, projets innovants...).

# **Le contexte financier pour établir le budget primitif 2022:**

---

- L'année 2022 marque une année de continuité de la politique communale autant en section d'investissement que de fonctionnement,
- Cette volonté se traduit par la poursuite du maintien des charges de fonctionnement afin de dégager l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets d'investissement.
- En Section d'investissement l'année sera consacrée à la poursuite des projets engagés durant l'année 2021 et notamment celui de la rénovation énergétique de la salle de sport.

# **Le contexte financier pour établir le budget primitif 2020 (suite...)**

---

Les notifications des bases foncières ne sont pas encore connues à la date de vote du budget

Les reversements fiscaux de la communauté urbaine reste stable encore cette année. La commune maintien les taux d'impositions de l'année 2021.

La réforme de la TH/TF est toujours en cours d'application, le taux d'imposition de la TH reste ainsi gelé.

La trésorerie sera particulièrement suivi cette année du fait des paiements de l'opération salle de sport, un besoin en fond de roulement de 250 000,00€ est maintenu.

L'accent sera également mis sur la récupération des subventions notifiées (environ 400 000,00€ en RAR)

# BP 2022

## Fonctionnement

RECETTES
Recettes de fonctionnement 3 199 385,67€

DEPENSES
Dépenses de fonctionnement 1 848 150,00€ Frais financiers 126 500,00€
<i>Epargne brute</i> 1 224 735,67€

## Investissement

<i>Epargne brute</i> 1 224 735,67 €
Recettes Invt 1 500 433,00€

Remboursement dette 98 003,00€
Investissement hors dette 2 372 140,00€

**TOTAL:** 5 924 554,34€

5 669 528,67€

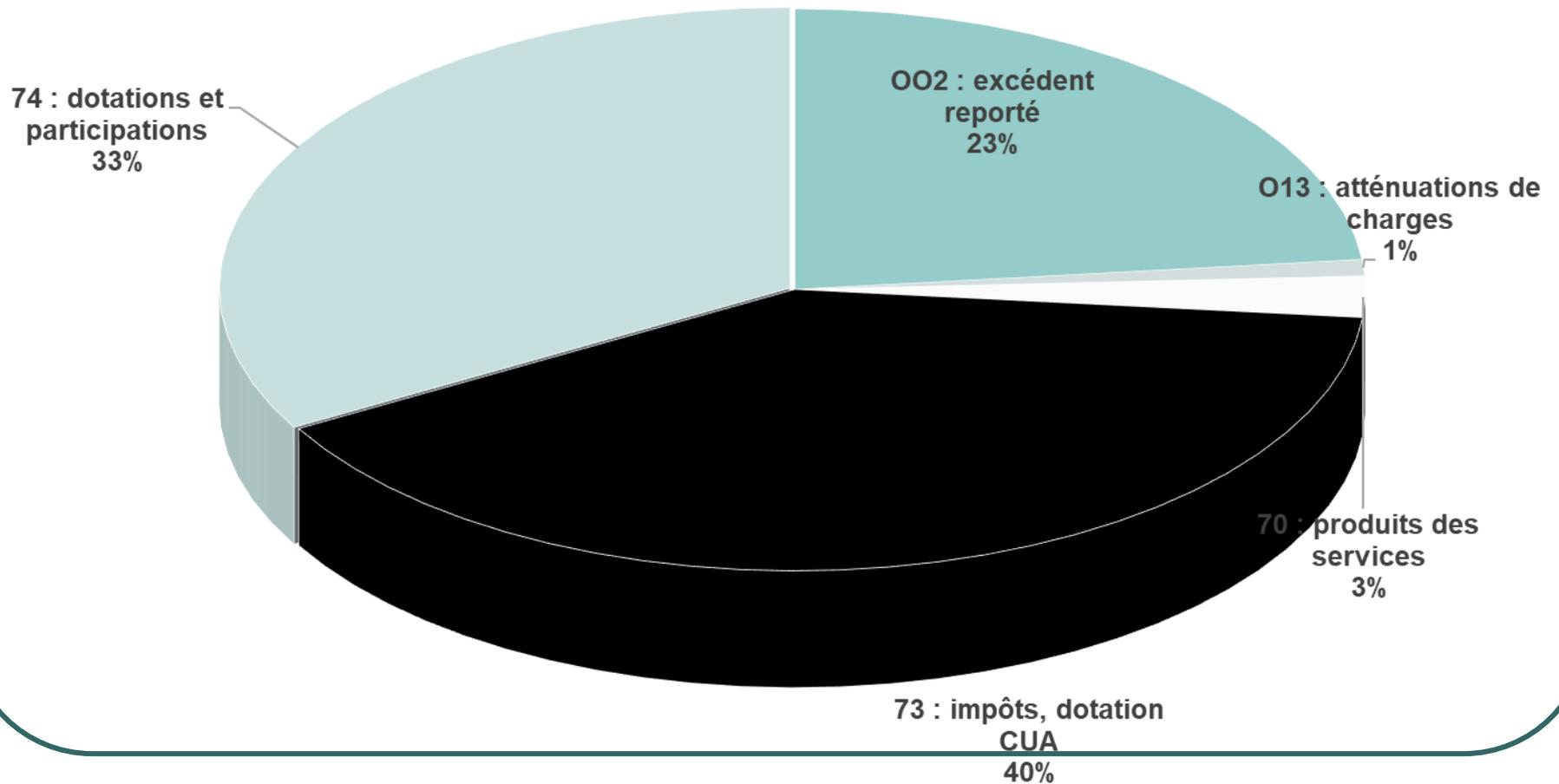
*Fonds de roulement*  
255 025,67€

# BP 2022 : recettes de fonctionnement

Recettes	BP 2021	BP 2022
002 : excédent reporté	791 559,84	744 376,67
O13 : atténuations de charges	40 000,00	30 000,00
O42 : opérations d'ordre de transfert entre sections		
70 : produits des services	74 500,00	75 500,00
73 : impôts, dotation CUA	1 245 759,00	1 283 126,00
74 : dotations et participations	1 032 007,00	1 062 383,00
75 : autres produits de gestion courante	10 000,00	10 000
77 : produits exceptionnels	4 000,00	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 197 825,84</b>	<b>3 209 385,67</b>

# Recettes de fonctionnement

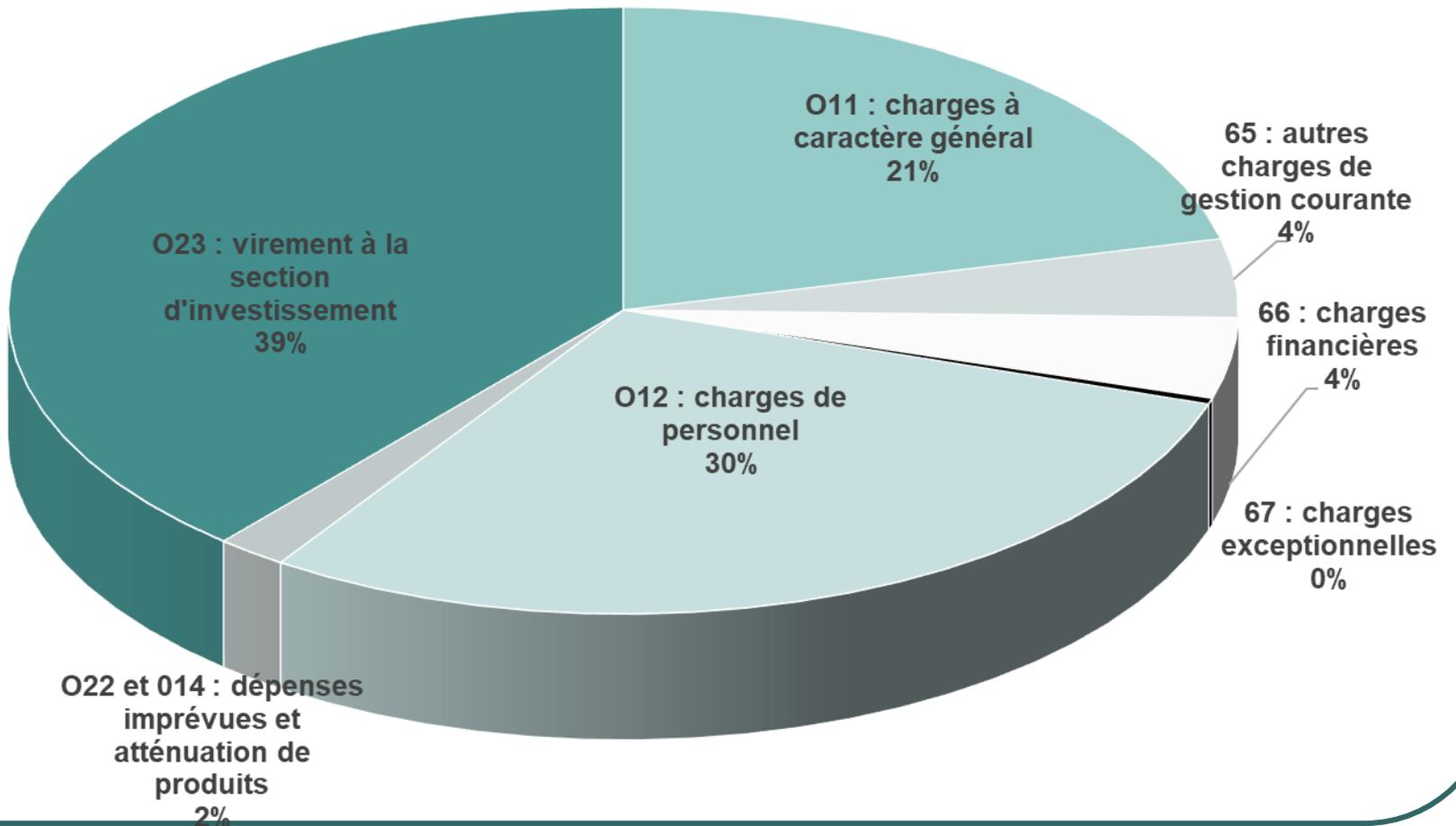
---



# BP 2022: dépenses de fonctionnement

<i>Dépenses</i>	<i>BP 2021</i>	<i>BP 2022</i>
O11 : charges à caractère général	698 163,59	717 800,00
65 : autres charges de gestion courante	152 286,41	143 550,00
66 : <i>charges financières</i>	132 000,00	126 500,00
67 : charges exceptionnelles	12 000,00	10 000,00
<i>sous-total 1</i>	<i>994 450,00</i>	<i>997 850,00</i>
O12 : charges de personnel	960 000,00	928 300,00
<i>sous-total 2</i>	<i>1 954 450,00</i>	<i>1 926 150,00</i>
O22 et 014 : dépenses imprévues et atténuation de produits	9 000,00	58 500,00
<i>O23 : virement à la section d'investissement</i>	<i>1 234 375,84</i>	<i>1 224 735,67</i>
O42 : opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 197 925,84</b>	<b>3 209 385,67</b>

# Dépenses de fonctionnement



---

**BP 2022**  
**PRINCIPAUX PROJETS**  
**INVESTISSEMENTS**

# Une année pour poursuivre et achever les projets...

---

- - Concernant l'année 2022, plusieurs projets inscrits en 2021, en cours de finalisation et/ou de paiement sont reportés en section d'investissement.
  - L'attribution du marché de rénovation énergétique de la salle de sport ayant aboutie en fin d'année 2021 les efforts budgétaires seront principalement concentrés pour cette section sur ce projet qui rappelons le n'est financé que par l'autofinancement et le subventionnement de nos différents partenaires.(CUA et Etat notifié pour environ 325 000,00€ région et département en attente).
  - Pour mémoire environ 925 000€ proviennent des provisions des deux précédents années, une nouvelle inscription vient compléter ce provisionnement afin de porter l'opération totale à 1 680 000,00€

# Une année pour poursuivre et achever les projets...

---

- Rappelons également les autres projets en cours :
- Le mobilier urbain sera renouvelé pour environ 25 000,00 € (RAR)
- Le système de vidéo surveillance sera renforcé pour environ 30 000,00€ (RAR)
- Les serrures des bâtiments seront modernisées (fermeture électrique) 50 000,00€ (devis en cours de réalisation, 35 000,00€ de RAR et 15 000,00€ de nouvelle inscription.
- Le projet du boulodrome est en grande partie payé depuis le début d'année, quelques travaux de finition restent à finaliser du fait de la difficulté d'approvisionnement des matières premières (238 000,00€ RAR)

# Une année pour poursuivre et achever les projets...

- 
- Rappelons également les autres projets en cours :
  - Le mobilier urbain sera renouvelé pour environ 25 000,00 € (RAR)
  - Le système de vidéo surveillance sera renforcé pour environ 30 000,00€ (RAR)
  - Les serrures des bâtiments seront modernisées (fermeture électrique) 50 000,00€ (devis en cours de réalisation, 35 000,00€ de RAR et 15 000,00€ de nouvelle inscription.
  - Le projet du boulodrome est en grande partie payé depuis le début d'année, quelques travaux de finition restent à finaliser du fait de la difficulté d'approvisionnement des matières premières (238 000,00€ RAR)
  - l'éclairage des voyettes et la réfection des voyettes seront achevés (environ 50 000,00€ RAR)

# Qu'en est t'il du projet d'aménagement de la parcelle du château d'eau

---

- Une provision de 230 000,00€ a été réalisé en 2021 concernant l'aménagement de la parcelle du château d'eau.
- Cette provision a été réduite en 2022 à 90 000,00€ du fait de l'avancement du dossier, en effet les services de l'INRAP ont mené une étude de sol afin d'évaluer le potentiel archéologique du site, suite à quoi un rapport a été émis révélant la présence d'un site gallo-romain
- La présence de ce site implique que les services de l'Etat ont trois mois pour prescrire une étude complémentaire faute de quoi, le projet pourra se poursuivre,
- Aussi décision a été prise de réduire l'enveloppe budgétaire cette année afin de se concentrer sur la réalisation de la voirie, l'aménagement complet sera quant à lui reporté sur le BP 2023

# Les nouveaux projets

---

- Il n'y a qu'une véritable nouvelle inscription dans le BP 2022 au niveau de la section d'investissement à savoir l'achat d'un véhicule en remplacement d'un véhicule obsolète pour un prévisionnel de 35 000,00€
- L'Etat de notification des bases fiscales 1259 ou encore les notifications de subventions attendues (département, région) devraient permettre de nouvelles inscriptions au cours de l'année 2021 via des décisions modificatives au budget.
- Compte tenu des mouvements de trésorerie important à venir dans l'année la commune à souhaité préserver environ 250 000,00€ de fond de roulement comme c'est maintenant le cas depuis plusieurs années.

